

*Les questions des élus de la liste « Etréchy, ensemble et Solidaires »,
Conseil du vendredi 6 juin 2014. 21h, salle de la Mairie.*

I) Activité de pêche : accès dangereux à la RN 20.

Notre groupe est intervenu plusieurs fois au sujet de l'activité de pêche à la truite le long de la RN 20 au Sud de la Commune.

Pour mémoire, la majorité nous avait indiqué au Conseil municipal du 24 mai et à celui du 29 juin 2012 qu'il était «*effectivement consternant de voir la lenteur avec laquelle cette affaire semble traitée*» et qu'il était prévu de «*relancer la DRIEE et le Département pour qu'une réactivation de ces plaintes soit faite*». Quels en ont été les développements depuis un an ?

L'affichage publicitaire mis en place était irrégulier et un procès verbal devait être dressé avec un arrêté de mise en demeure sera pris en application de l'article L 581-26 du code de l'environnement suivi d'un arrêté de mise en recouvrement de l'astreinte. Pouvez-vous nous informer de la suite donnée ?

II) Accessibilité.

La nouvelle commission accessibilité n'a pas encore été mise en place. Pouvez-vous nous indiquer quand cela sera fait ? Qu'en est-il du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) rendu obligatoire depuis le 27 décembre 2009 ?

III) Questions sur les rythmes scolaires.

- Pourquoi les parents n'ont-ils pas reçu de note explicative au cours de l'avancée du projet, ou au moins une fois avant le dépôt en préfecture du 6 juin, par une distribution à l'école, en leur présentant les arguments retenus pour le samedi ? Quelle information leur est destinée dorénavant ?
- La réforme ayant été assouplie par le nouveau ministre et permet de nouvelles opportunités. En avez-vous tenu compte ? Si oui, quelles sont-elles ? Quand le Conseil municipal sera-t-il également informé, car, à part les questions de notre groupe posées régulièrement depuis la motion de novembre 2013 demandant le recul de l'application de la réforme à la rentrée 2015, aucune présentation du sujet n'a eu lieu en Conseil, alors qu'un des buts de cette réforme est d'y associer la commune. Pouvez-vous nous transmettre une copie de la proposition d'aménagement des rythmes scolaires envoyée à l'Inspection Académique ?
- Pourquoi votre choix s'est-il tourné sur le samedi matin au lieu du mercredi matin alors que la majorité des parents d'Etréchy se seraient exprimés dans les sondages des RPE pour le mercredi ? Qu'en est-il des autres communes ?